



P 1814

ID 5187

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Manfred REINERTZ BARRIERA

Luxembourg, le 04 juin 2021

Objet : Votre pétition publique 1814 – Abolition de l'obligation des ASBL de se faire enregistrer dans le Registre des Bénéficiaires économiques

Monsieur,

Le courrier du 22 avril 2021 au sujet d'une poursuite éventuelle de votre pétition sous rubrique reclassée en pétition ordinaire est resté sans suite favorable à ce jour.

Partant, la Commission des Pétitions, réunie en date du 02 juin 2021, a décidé que l'instruction de votre pétition est à considérer comme étant close.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés